



DIU Tabacologie et aide au sevrage tabagique

DIU Sciences, Technologies, Santé
Mention Tabacologie et aide au sevrage tabagique

Il existe 2 DIU concernant le tabagisme :

- > L'un intitulé "D.I.U de Tabacologie et aide au sevrage tabagique" s'adresse aux cliniciens habilités à un exercice clinique et thérapeutique ; il confère le litre de tabacologue qui vient en complément du métier affiché : "médecin-tabacologue", "sage-femme-tabacologue". Ce diplôme est reconnu par le conseil national de l'ordre des médecins.
- > L'autre intitulé "D.I.U de prévention du tabagisme" est orienté vers l'approche de santé publique (éducation à la santé, promotion de la santé). Il ne confère pas le titre de tabacologue.

Le D.I.U de Tabacologie et aide au sevrage tabagique est créé simultanément à l'Université de Dijon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon 1 et Saint-Étienne.

Objectifs

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux participants un ensemble de connaissances, de méthodes et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement aux actions de santé vis-à-vis du tabagisme :

- > sur le plan collectif (prévention, éducation pour la santé, dépistage)
- > sur le plan individuel (prise en charge somatique et psychologique des patients et de leur entourage, mise en œuvre des moyens thérapeutiques : aide à l'arrêt du tabac).

Cet enseignement vise la formation de professionnels à l'exercice clinique de la tabacologie (aide au sevrage tabagique).

Pour qui ?

Public visé

Sont admis à s'inscrire au DIU, les personnes suivantes, susceptibles d'avoir un accès à un exercice clinique, indépendamment de leur nationalité :

1/ - les docteurs en médecine

- les docteurs en pharmacie

- les docteurs en odontologie

- ainsi que les étudiants de ces différentes filières ayant validé le deuxième cycle d'études

2/ - les autres professionnels de santé (sages-femmes, cadres infirmiers, infirmiers, psychologues, diététiciens, masseurs-kinésithérapeutes...) ayant validé un 2ème cycle d'études ou à défaut :

* ayant obtenu leur diplôme au terme d'un cursus d'enseignement professionnel supérieur en 4 ans et avoir 3 années d'expérience professionnelle de terrain

* ayant obtenu leur diplôme au terme d'un cursus d'enseignement professionnel supérieur en 2 ans et dans ce cas, disposer d'une expérience professionnelle de terrain de 5 ans

Le nombre d'inscrits est limité à 35. Les responsables d'enseignement veillent à une répartition équitable des inscriptions entre les différentes universités.

Conditions d'admission

Candidature :

Sur dossier de candidature constitué d'un **CV, d'une lettre de motivation et de la copie du dernier diplôme national** obtenu a adresser à fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr

Programme

Le programme de l'enseignement, d'une durée de 180 heures, comporte :

Une partie théorique à laquelle l'assiduité est obligatoire

Cet enseignement apporte connaissances et compétences débouchant directement sur l'aide au sevrage ou les éléments à prendre en compte dans le sevrage. Les notions théoriques sans applications pratiques ne sont pas exposées.

L'enseignement comporte 5 modules (représentant 105 heures) organisés ainsi :

- > Module 1 en novembre-décembre à Lyon (20h)
- > Module 2 en janvier-février à Saint-Étienne (20h)
- > Module 3 en mars à Clermont-Ferrand (25h)
- > Module 4 en avril à Grenoble (20h)
- > Module 5 en mai à Clermont-Ferrand (20h)

Ces enseignements sont communs aux 5 universités partenaires et ont lieu par alternance dans les Universités co-contractantes.

Une partie pratique comportant :

- > **Un stage professionnel** : 20 heures, dans un lieu agréé par les responsables de l'enseignement, formateur pour l'exercice clinique. Il fait l'objet d'une convention établie entre l'Université et l'institution d'accueil, celle-ci délivre une attestation de stage.

- > **Un travail personnel** avec production :

- d'un rapport bibliographique (10 heures)

- d'un mémoire (45 heures)

Calendrier

Début de la formation : novembre

Fin de la formation : juin

Coût de l'inscription

Pas de droits d'inscription nationaux

Droits spécifiques

Formation initiale

- > Inscription principale : 730 €
- > Inscription secondaire : 540 €

Formation continue

Financement individuel ou financement par un tiers : 900 €